

# Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

## Déclaration du groupe de la mutualité

Aujourd'hui de nombreux dispositifs permettent aux citoyen.ne.s de trouver la forme d'engagement qui lui convient. Comme le souligne l'avis, il ne s'agit pas d'opposer les formes d'engagement mais de prendre en compte l'engagement via les réseaux sociaux comme complémentaire d'un engagement plus classique, de terrain.

Si « *les réseaux sociaux sont des outils de communication directs et souvent spontanés ou impulsifs* », ils représentent également des outils de mobilisation et de mouvements de solidarité importants.

Pour jouer ce rôle essentiel et favoriser des pratiques d'engagement et de citoyenneté, le groupe de la mutualité partage les propositions de l'avis qui visent d'une part à réduire la fracture numérique et d'autre part à former les citoyen.ne.s dès le plus jeune âge.

Le groupe de la mutualité l'a déjà souligné à plusieurs occasions, la fracture numérique est à la fois sociale, territoriale et générationnelle ; elle contribue à ce titre à renforcer les inégalités en matière d'accès et d'usage du numérique.

Ainsi, renforcer l'éducation aux médias et à l'image et développer les pratiques pédagogiques intégrant le numérique doit permettre aux élèves, aux salariés et à l'ensemble de citoyen.ne.s de mesurer les risques et les opportunités en développant un regard critique et responsable sur les réseaux sociaux, comme le préconise le projet d'avis.

Par ailleurs, Dominique Cardon, sociologue, souligne que « *si internet permet à la société civile de former des collectifs peu encadrés, à forte dimension individuelle, les corps intermédiaires que sont les associations, les partis ou les syndicats pèsent bien souvent dans le succès des pétitions en ligne, par leur réseau comme par leur connaissance des mobilisations* ».

Le projet d'avis invite d'ailleurs les organisations de la société civile à développer et promouvoir plus largement l'engagement citoyen via les réseaux sociaux. Elles peuvent ainsi jouer un rôle dans le cadre de démarches participatives et collaboratives. C'est dans ce cadre que le CESE, qui rassemble la société civile organisée, travaille à la mise en place d'une plateforme de pétition citoyenne.

C'est dans ce sens également que la Mutualité française a lancé le 1er décembre dernier un site participatif « [PlacedelaSante.fr](http://PlacedelaSante.fr) » dont les objectifs sont à la fois de décrypter les programmes politiques sur la santé et de la protection sociale et d'interpeller les candidats et candidates à l'élection présidentielle sur les grandes préoccupations de la population.

Ce site permet de donner la parole à tous les citoyen.ne.s, mutualistes ou non mutualistes, qui peuvent contribuer personnellement au site via des commentaires sur les contenus, des contributions sous forme de tribunes ou des interpellations en ligne des candidat.e.s.

Les réseaux sociaux structurent de plus en plus notre vie, ils s'imposent aujourd'hui comme outils incontournables de communication mais aussi de formation et d'implication dans la vie citoyenne. L'avis apporte des réponses afin de créer les conditions d'une utilisation maîtrisée, sécurisée et accessible à tou.te.s et de renforcer les usages positifs que les réseaux sociaux peuvent nous permettre de développer au service du lien social et de la citoyenneté. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.